

pays en général. Nous savons que la compagnie, si elle veut retirer quelque chose de ses terres, devra les exploiter ; ou si elle les vend à une autre compagnie, celle-ci devra faire de même ; et je prétends que l'exploitation de ces terres ne nuira pas à celle des autres terrains, tandis qu'elle augmentera énormément le chiffre des affaires du pays en général.

On peut s'opposer à ce qu'on a appelé un monopole accordé aux entrepreneurs du chemin de fer dans la disposition prescrivant que pendant cinq années aucune autre voie ferrée ne sera construite dans cette région. Or, il me semble, en lisant ce contrat, que le gouvernement a simplement déclaré que nulle compagnie de chemin de fer dans cette contrée ne sera subventionnée ni chartée par ce parlement durant les cinq années prochaines, si le chemin de fer vient d'une partie quelconque du territoire américain.

Nous savons qu'un grand nombre de compagnies demandent des chartes pour des chemins devant aller dans cette région en partant de la côte du Pacifique par le territoire américain ; et le gouvernement des Etats-Unis, au moyen de droits de douane, aura le pouvoir de contrôler les affaires de ces compagnies de chemins de fer. Je ne crois pas que le gouvernement ou ce parlement soit justifiable de subventionner un chemin de fer allant dans cette contrée qui entrerait sur le territoire américain. Conséquemment, je dis qu'il était important pour le gouvernement de voir à ce que tout chemin de fer aidé par lui passât sur le territoire canadien.

La navigation de la rivière Stikine est libre, le territoire sur lequel passera le chemin de fer entre Glenora et le lac Teslin est canadien ; et entre le lac Teslin et Dawson-City, on me dit que la navigation sera ininterrompue. Ainsi, lorsque le chemin de fer sera construit nous aurons, pour arriver dans cette région, des facilités qui contribueront à augmenter le commerce et le crédit du Canada.

Permettez-moi d'ajouter que le fait d'exiger d'un entrepreneur un dépôt de \$250,000 à titre de garantie que le chemin sera achevé dans le délai fixé, quand cet entrepreneur lui-même ne reçoit pas d'argent pour l'exécution des travaux, est, je crois, sans précédent dans l'histoire de la construction des chemins de fer au Canada ; et d'après la réputation des entrepreneurs, je suis porté à croire que ce chemin sera achevé dans le délai convenu. Si cela a lieu, ce sera un tour de force comme on en a rarement vu dans le pays, et les autres nations comprendront que lorsqu'il s'agit de travaux nécessaires le Canada peut faire sa part, et qu'on peut compter que son gouvernement agira avec célérité.

Une autre chose importante que je vois dans ce contrat est que le gouvernement réserve des blocs de terre alternatifs, de sorte que quand la compagnie exécutera des travaux de prospection ou d'exploitation, notre pays en retirera des bénéfices sans frais pour lui-même ; et chaque fois que la compagnie donnera de la valeur à ses terres elle en ajoutera aux terres du gouvernement, ce qui remboursera le pays dans une large mesure. De cette manière, le pays recueillera plus d'avantages que si le gouvernement eût exploité lui-même ces terrains miniers.

Le discours du Trône fait allusion aux moissons abondantes et au développement du commerce du pays. Nous pouvons tous nous en réjouir. Nous savons qu'une moisson abondante est nécessaire

M. BERTRAM.

pour faire prospérer le pays et pour augmenter le volume des affaires de nos manufacturiers et de nos marchands ; et nous avons eu une magnifique récolte l'année dernière.

Mais il y a une autre chose, que le discours du Trône ne mentionne pas, mais dont je désire dire quelques mots, comme ayant contribué au progrès et à l'augmentation du commerce du pays ; je veux parler de la manière dont le gouvernement a appliqué notre politique fiscale. Je suis sûr, M. l'Orateur, que la Chambre reconnaîtra avec moi que le commerce ne peut pas être établi, que le commerce ne peut pas se développer, à moins que la confiance n'existe dans tout le pays, et je prétends que le parlement, par la revision qu'il a faite du tarif, à la dernière session, a fait naître chez tous les hommes d'affaires une confiance qu'ils ne possédaient pas au même degré auparavant. Quelques-uns étaient sous l'impression que la politique fiscale du parti libéral n'était pas aussi saine qu'elle devait être. ....

Quelques VOIX : Ecoutez !

M. BERTRAM : Mais maintenant qu'elle est complète. ....

Quelques VOIX : Oh ! oh !

M. BERTRAM : Je ne nie pas que quelques hommes d'affaires et des manufacturiers étaient sous l'impression qu'ils ne pourraient pas se fier à la politique fiscale du parti libéral autant que sur celle du parti conservateur. Je l'avoue—mais ces hommes ont depuis changé d'avis. Les manufacturiers et les hommes d'affaires comprennent maintenant, plus que jamais auparavant, que le présent gouvernement, que le parti libéral, n'entend pas nuire aux intérêts du commerce et de l'industrie du pays. Cette confiance a pénétré partout dans le pays, et a contribué à ouvrir de nouveaux débouchés au commerce, à amener de nouvelles affaires et de nouvelles découvertes, et en conséquence, je prétends que la politique fiscale du gouvernement a été d'un grand avantage pour le pays en général.

Je n'ai pas l'intention de traiter longuement cette question, mais j'aimerais me faire bien comprendre, et je désire déclarer que, bien que je ne prétende pas pouvoir être d'accord avec le gouvernement en toutes choses, ou que chaque membre du gouvernement pourra partager mon opinion, je ne lui en donnerai pas moins un appui loyal et sincère. Il ne s'en suit pas que je devrai approuver tout ce qu'il fera—car je ne suppose pas qu'il se croie infailible—mais je n'hésite nullement à approuver la politique fiscale du présent gouvernement.

Je vais plus loin, et j'ajoute que le parti libéral a tenu chacune des promesses qu'il a faites au peuple au sujet de la revision du tarif. Je sais que telle n'est pas l'opinion de l'honorable chef de l'opposition (sir Charles Tupper). J'ai lu avec beaucoup de plaisir le discours que l'honorable député a prononcé, l'autre jour, à Winnipeg, car chaque fois qu'il prend la parole, il parle avec éloquence et avec énergie, et j'aime toujours à lire ce qu'il dit.

Je trouve dans ce discours le paragraphe qui suit :

Qui ne sait pas que ces hommes ont parcouru le pays, pendant dix-huit ans en accusant la politique de protec-